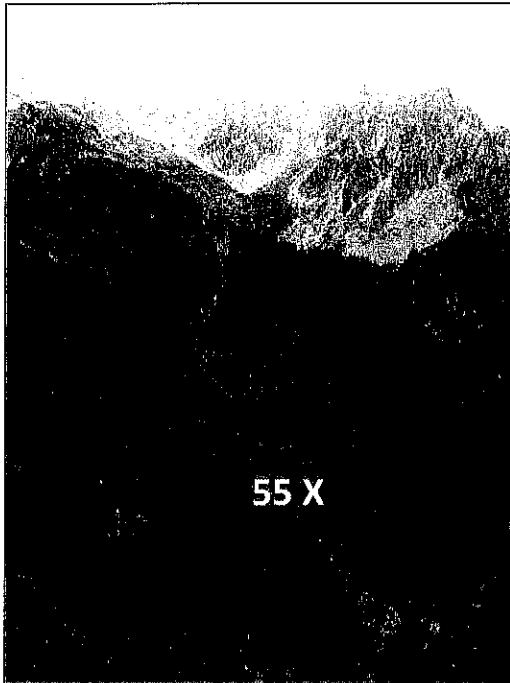


- **Moulin des Praz**

La zone d'arrêt a été reconnue jusqu'au bas de la zone d'écoulement.

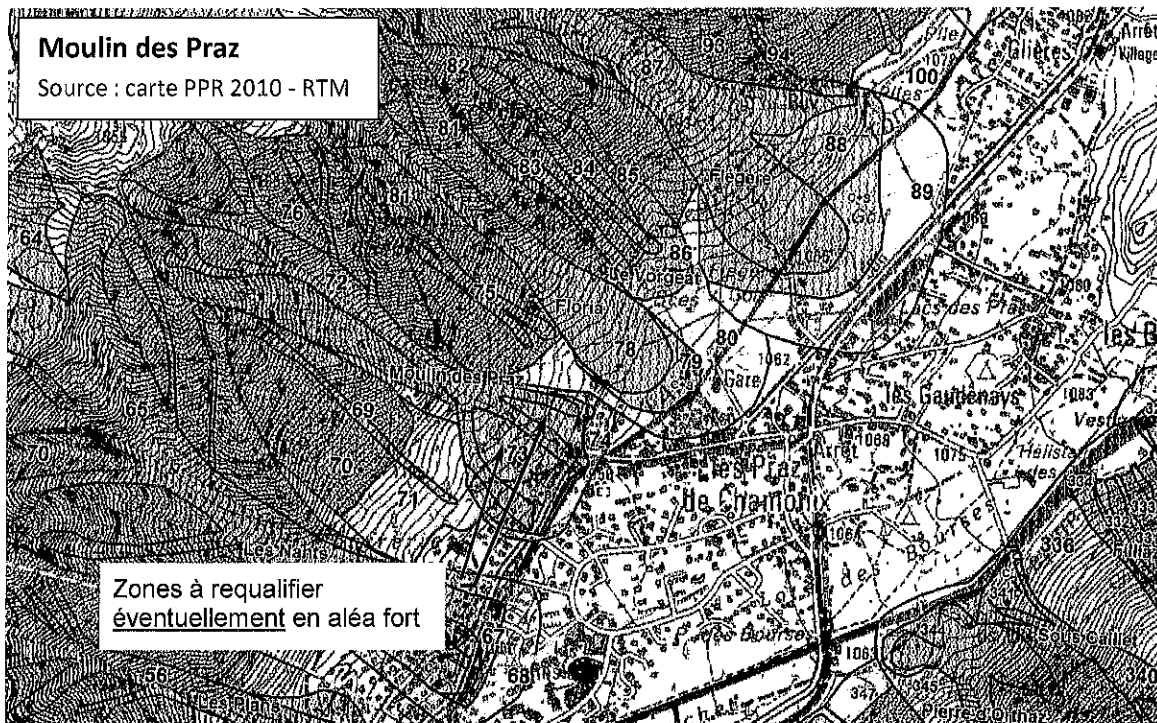


Site du Moulin des Praz.

Commentaires / avis

La zone de départ de ce site est ramifiée et la contribution éventuelle des pentes de la combe de Charlanon est difficile à quantifier ; le scénario centennal est ainsi loin d'être évident. Par ailleurs, les trois branches avec aléa fort, distinguées par le PPR dans la zone d'arrêt, semblent ne refléter que les emprises historiques plutôt que les emprises probables, estimées en particulier sur la carte au 1:10.000 issues du MNT. Or le cône de dépôt est vaste et sans canal d'écoulement privilégié.

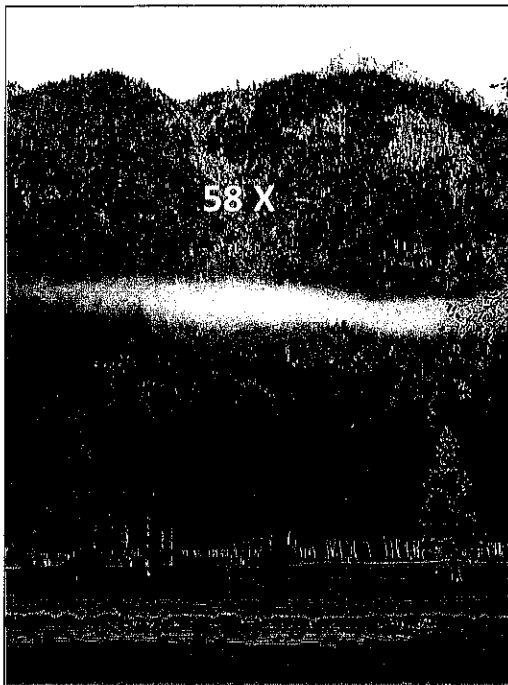
Le zonage des aléas doit donc être ici précisé par une étude approfondie.



Du fait du fort enjeu et des nombreuses incertitudes, le zonage des aléas doit ici être précisé par une étude approfondie.

- **Floria**

Ce site a été observé depuis le chemin longeant l'Arve ; puis la rive droite de la zone d'arrêt a été parcourue.



La Floria, vue depuis le bord de l'Arve



Chalets situés à proximité de la zone d'arrêt de la Floria

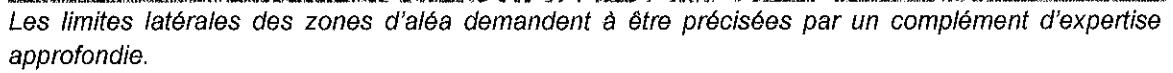
Commentaires / avis

L'avalanche de la Floria peut se déclencher à différents niveaux. Plusieurs avalanches de types différents peuvent ainsi se produire successivement sur ce site qui présente, de plus, un fort potentiel d'avalanche avec aérosol.

Ce site nécessite donc une étude approfondie.

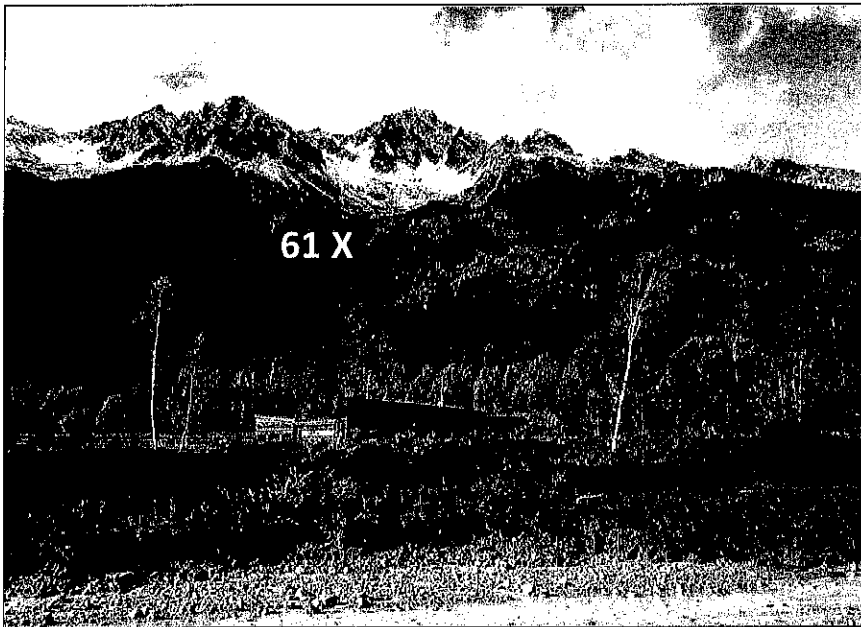
A noter

Il n'existe pas de digue protégeant les deux chalets situés en rive droite de la zone d'arrêt (contrairement à ce qu'indiquent la carte d'aléa du PPR et la CLPA).



- **Flégère**

Ce site a été observé depuis le golfe des Praz, depuis les Planards et depuis la rive gauche de l'Arveyron. La partie inférieure du couloir a été parcourue de 1400 m à 1070 m.



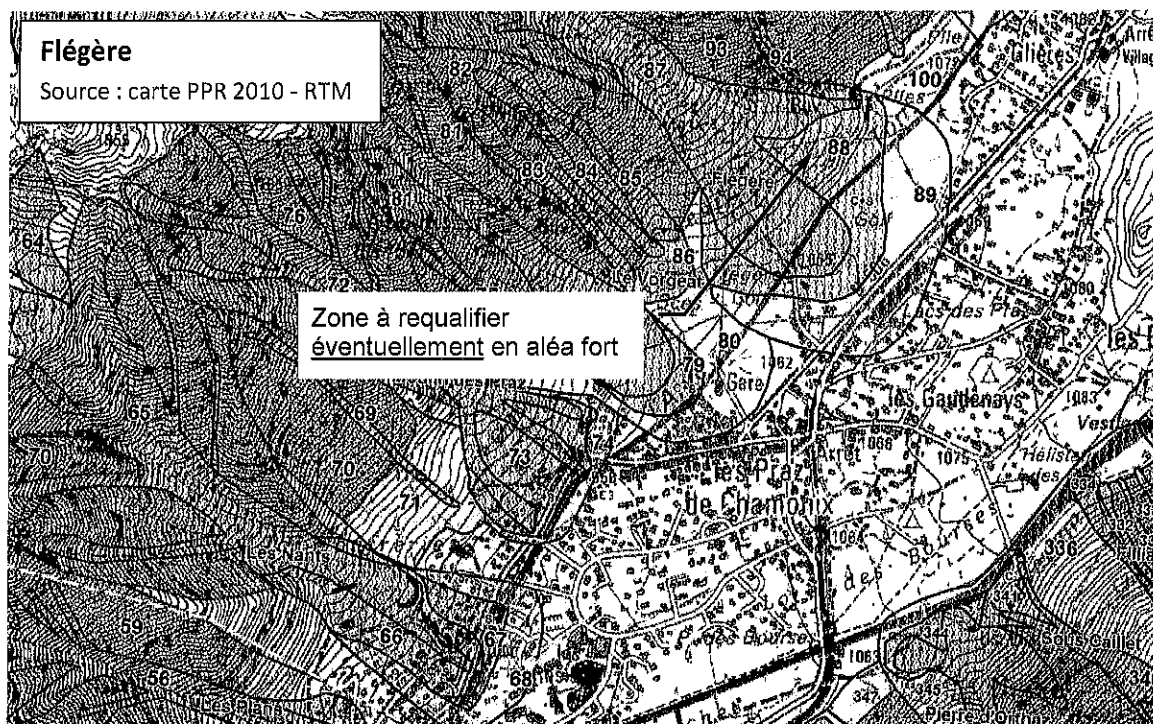
Site de la Flégère vue depuis la rive gauche de l'Arveyron

Commentaires / avis

Le site de la Flégère est complexe (plusieurs bassins d'accumulation de grande étendue) et peut ainsi connaître une avalanche de forte ampleur, avec aérosol. La zone d'arrêt se situe sur un vaste cône de déjection.

Il est difficile de fixer précisément, « à dire d'expert », les limites des aléas d'une telle avalanche. Des modélisations ou une étude historique fouillée pourraient être nécessaires pour apporter des éléments supplémentaires afin de délimiter les zones d'aléas, sachant que la limite de l'aléa fort interpelle en raison des digitations qu'elle présente sur le cône de déjection.

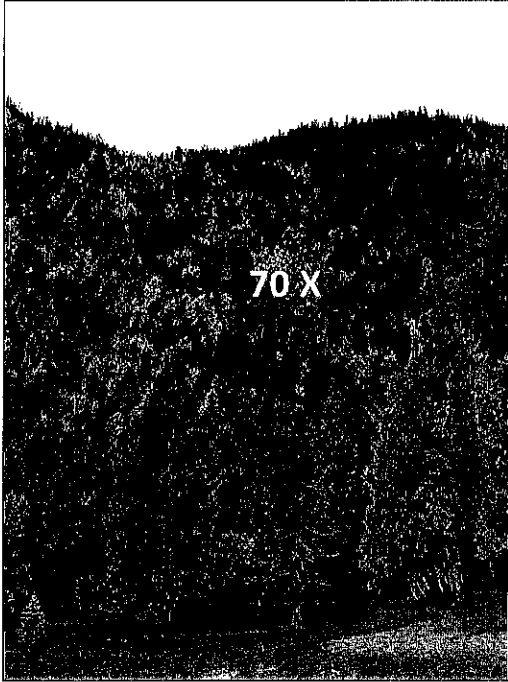
Par conséquent, **ce site appelle une étude approfondie.**



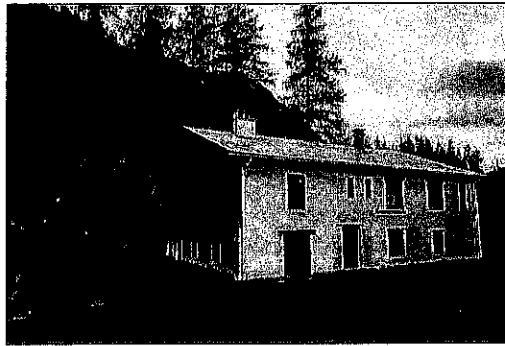
La zone d'aléa fort soulève des interrogations. Elle devrait être ajustée par un complément d'expertise.

- **Chauffriaz**

Ce site a été observé depuis la route du Lavancher et depuis le chemin reliant La Joux à la Chauffriaz ; le secteur des deux chalets (cf. ci-dessous) a été examiné.



Le couloir de la Chauffriaz, vue depuis le chemin reliant La Joux à la Chauffriaz



Chalet Ouest de la Chauffriaz, protégé par une croupe boisée

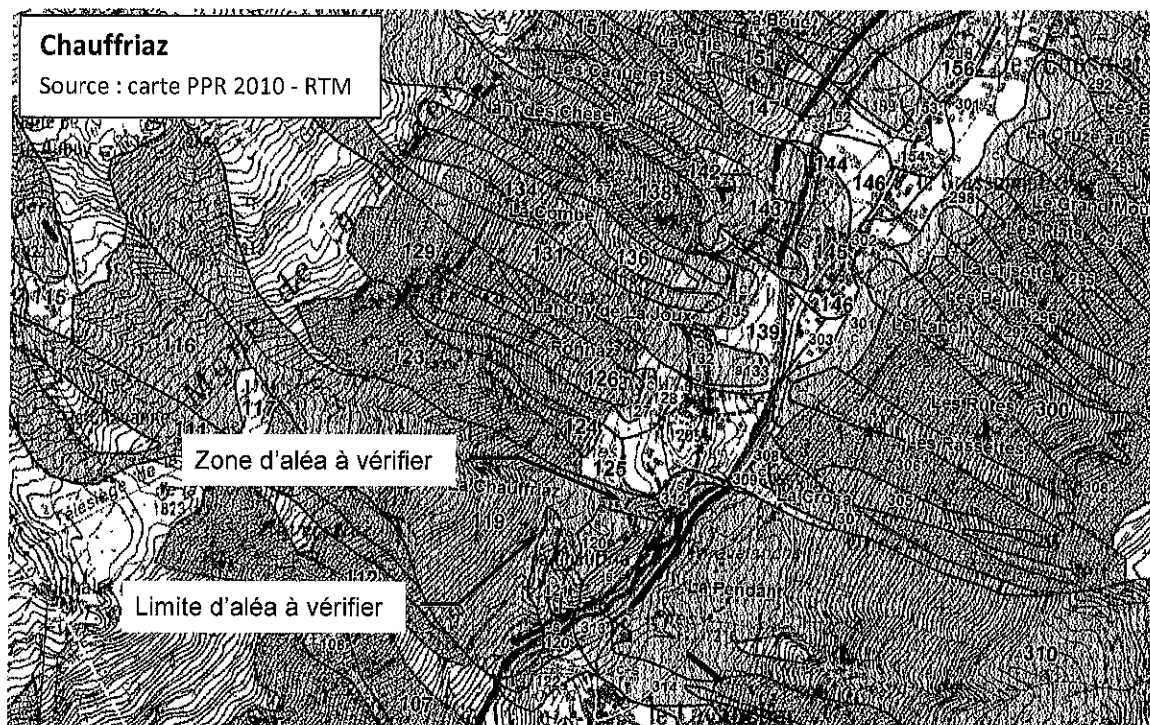
Commentaires / avis

L'ensemble du site présente une topographie complexe, plus particulièrement juste en amont des chalets de la Chauffriaz.

Il ne semble pas qu'une avalanche centennale de neige dense puisse atteindre ces deux chalets. Cet avis vaut en particulier pour le chalet Ouest, bâti à l'abri d'une croupe boisée (photo ci-dessus). En revanche, ceux-ci pourraient être touchés par le souffle de l'avalanche.

On ne peut affirmer avec certitude que la présence de la galerie sur la voie ferrée prouve la survenue d'une avalanche centennale en ce lieu (cf. rapport R. Lambert). En effet, la voie ferrée est alors dominée par un talus très raide : la galerie peut avoir été construite pour parer aux coulées issues de ce talus.

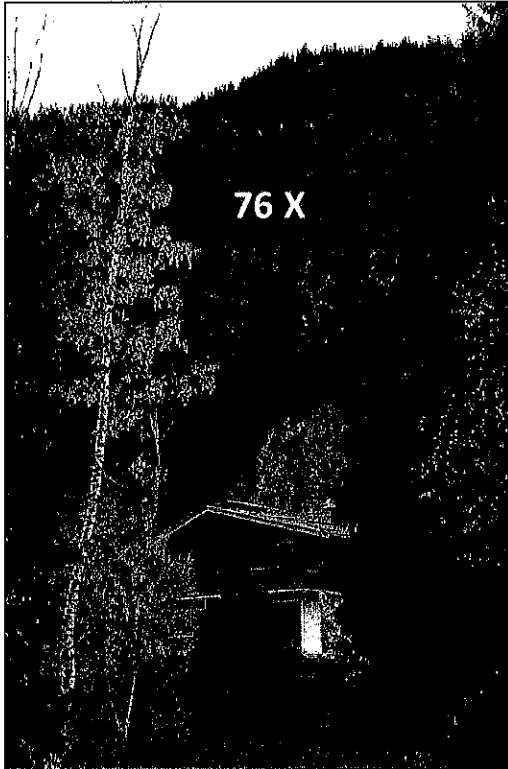
Ici, il est difficile de critiquer avec pertinence les limites des aléas. Le doute ne pouvant être levé par une analyse naturaliste, **ce site demande donc une étude approfondie.**



Il est ici difficile d'estimer les limites des aléas à dire d'expert. Le doute ne pourra être levé que par une étude approfondie

- **Ronnaz**

La zone d'arrêt de l'avalanche a été parcourue en la remontant depuis le hameau de la Joux.

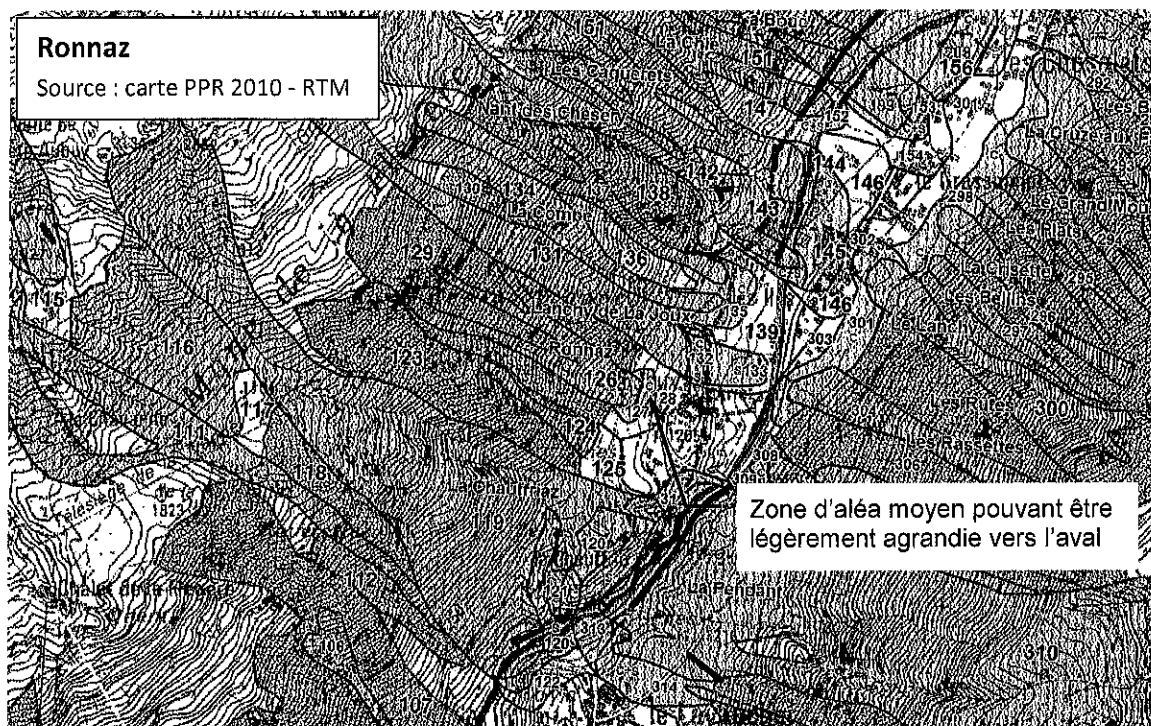


Couloir de la Ronnaz, vu depuis la Joux

Commentaires / avis

Ce site est constitué de trois petits talwegs, situés dans un versant entièrement boisé, et se rejoignant au-dessus d'un replat. Celui-ci domine une pente plus raide (30 à 35°) qui arrive sur deux constructions. Ces chalets pourraient être touchés par des coulées se déclenchant sur cette pente raide mais aussi, éventuellement, par des coulées débordant le replat.

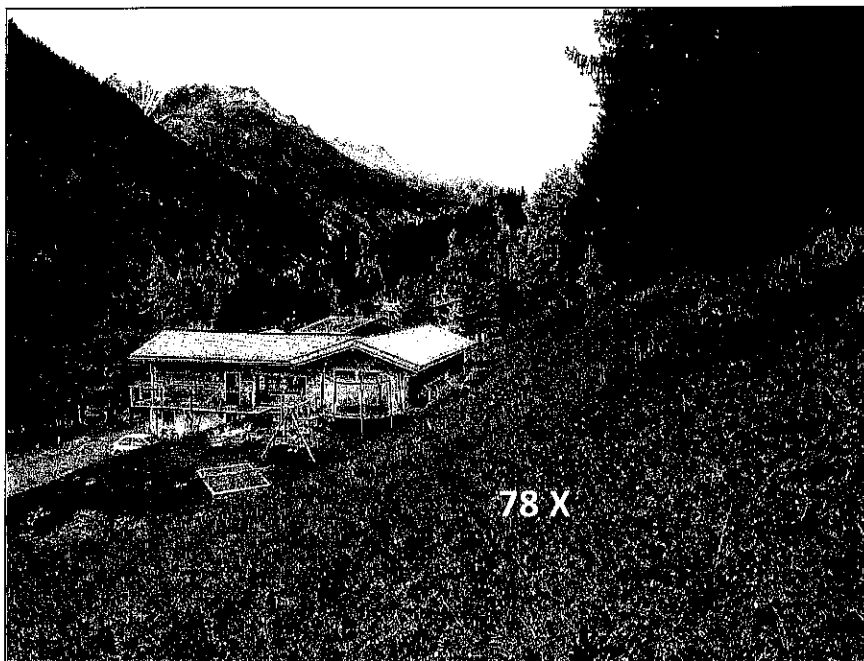
Ce site ne demande pas de complément d'expertise approfondie mais un ajustement de la limite de l'aléa moyen pourrait toutefois être utile.



Ce site ne demande pas de complément d'expertise mais un ajustement de la limite de l'aléa moyen pourrait toutefois être utile.

- **Lanchy de la Joux**

La zone d'arrêt et le bas de la zone d'écoulement du Lanchy de la Joux ont été parcourus.

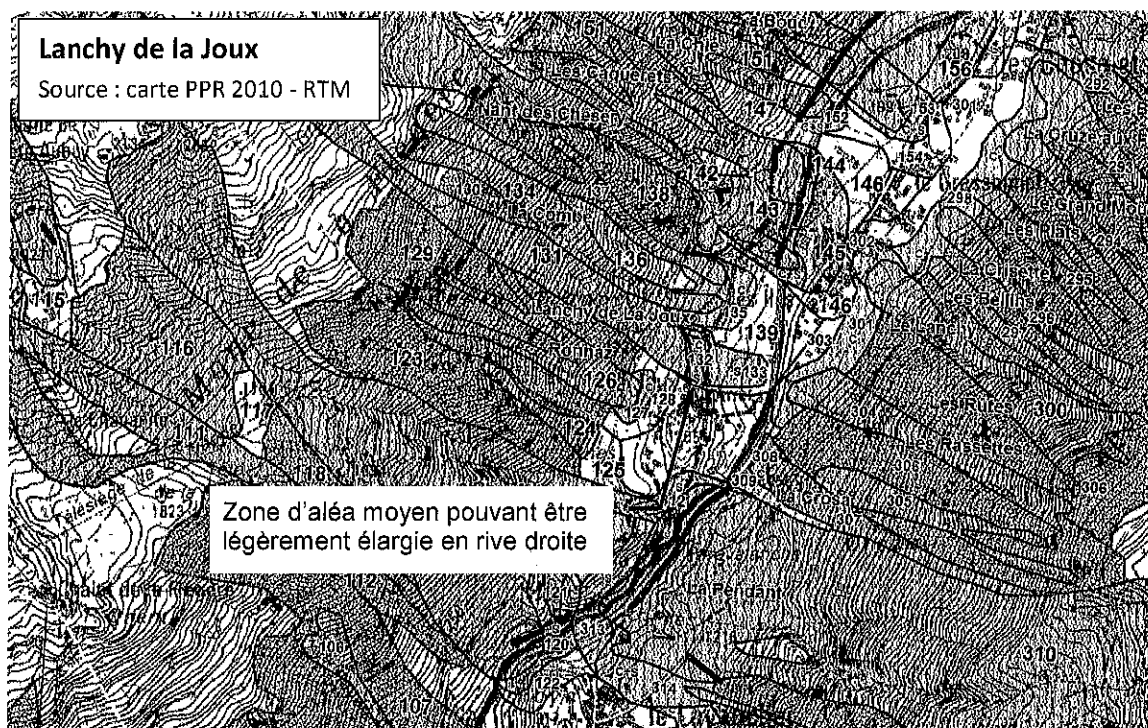


Fin de la zone d'écoulement du Lanchy de la Joux.

Commentaires / avis

L'avalanche du Lanchy de la Joux débouche au Nord du hameau de la Joux. Selon le PPR, elle s'écoule à proximité immédiate du tout nouveau chalet du village, qui est situé en rive droite de l'avalanche, sans le toucher (cf. photo ci-dessus). D'après la reconnaissance de terrain, l'analyse des photos aériennes et de l'orthophotoplan, une zone latérale d'aléa moyen devrait être créée pour inclure ce chalet.

Cependant, ce site ne demande pas d'expertise approfondie.



La zone d'aléa moyen pourrait être revue en rive droite.

- **Nant des Chésery**

Ce site a été observé depuis les bords de l'Arve, à partir de la route et du bas des pentes opposées au couloir. Les digues situées en rive gauche de l'Arve ont été examinées.



Le Nant des Chésery vu depuis la route, au niveau du tennis des Iles.

Commentaires / avis

Ce site montre un éventuel potentiel d'avalanche avec aérosol et peut être alimenté par l'avalanche des Caquerets. Sa zone de départ est très vaste par rapport à la zone d'arrêt et l'écoulement est très canalisé dans sa partie basse. L'extension d'une avalanche centennale peut donc créer la surprise.

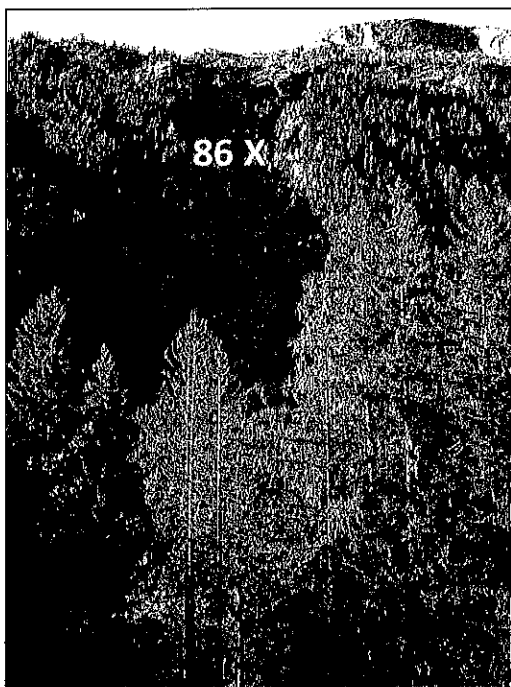
Le site demande donc une expertise approfondie.

A noter

La pérennité des digues qui sont situées en bordure de l'Arve n'est pas garantie, bien que leur hauteur atteigne 6 à 8 m. En effet ces ouvrages, qui ne comportent pas d'enrochement, pourraient être endommagés en cas de forte crue du torrent. Ces digues ne peuvent donc pas être prises en compte pour définir la limite des aléas.

- **Chit (ou Chie)**

Le couloir de la Chit a été observé depuis les rives de l'Arve.

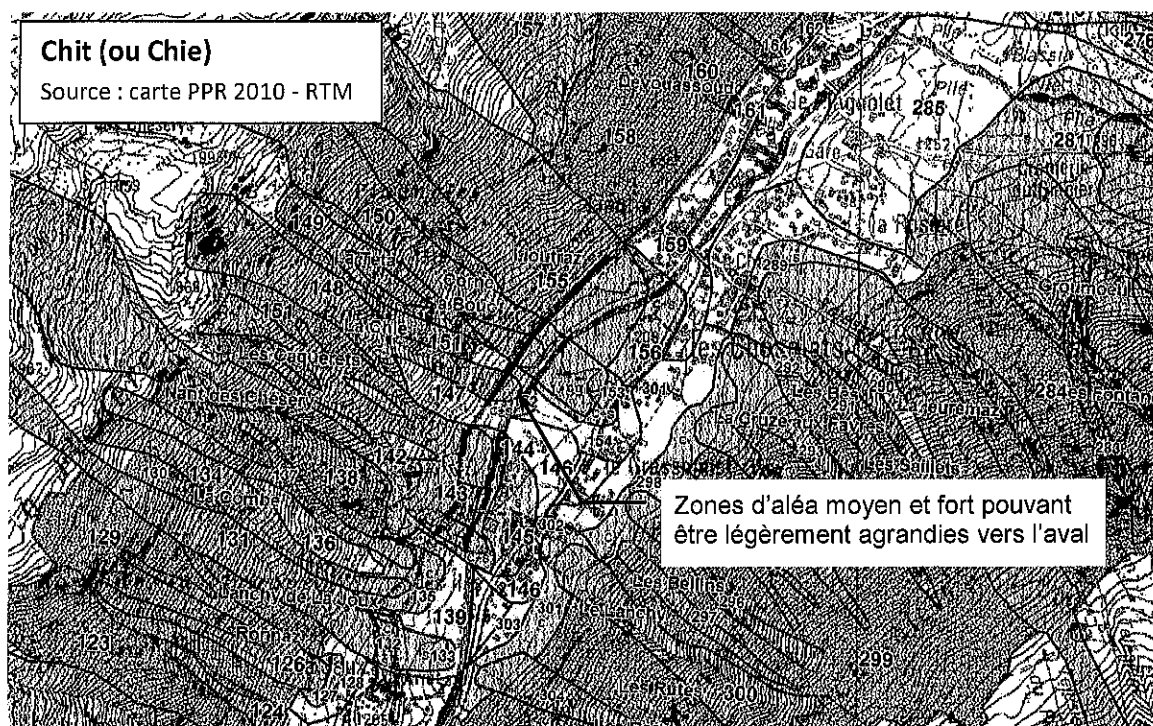


Couloir de la Chit, depuis les rives de l'Arve.

Commentaires / avis

D'après les observations effectuées sur le terrain, il serait utile d'agrandir les zones d'aléas fort et moyen vers l'aval (bien que les enjeux soient faibles).

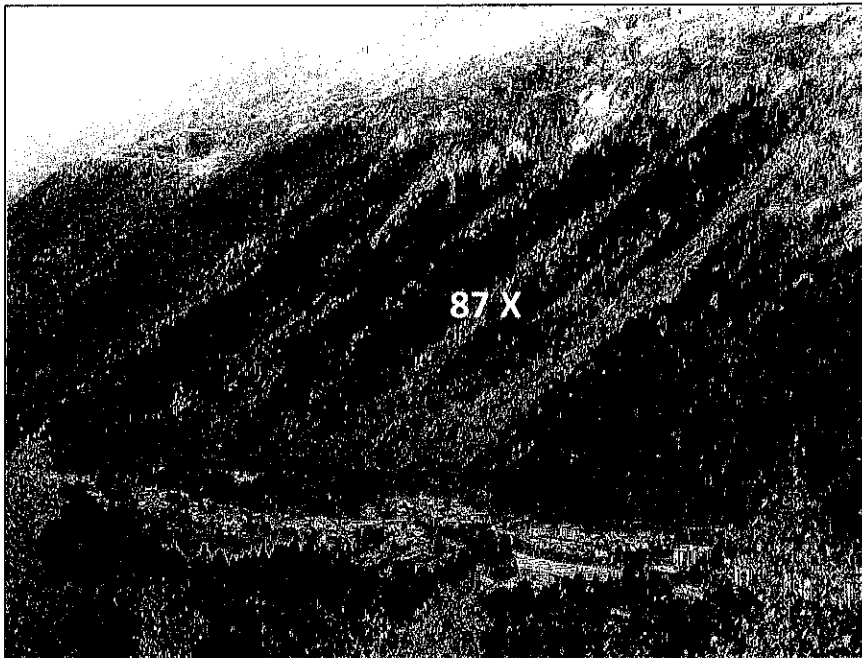
Ce site ne semble pas nécessiter d'expertise complémentaire.



Il pourrait être utile d'agrandir les zones d'aléas moyen et fort vers l'aval, sans effectuer toutefois d'expertise approfondie.

- **Corne à Bouc**

La zone d'arrêt de Corne à Bouc a été reconnue et un témoignage a été recueilli.



Couloir de Corne à Bouc, vu depuis le versant opposé.

Commentaires / avis

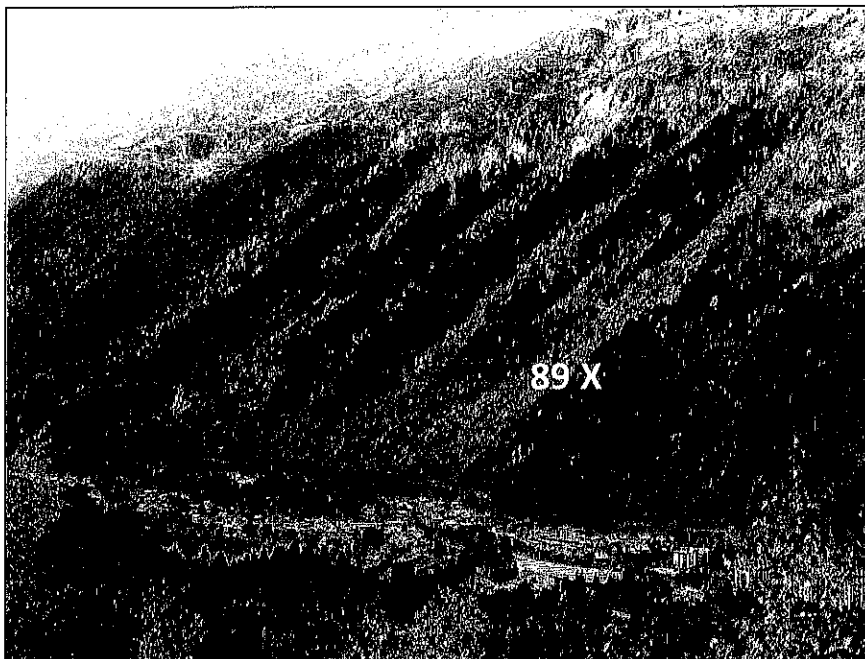
La destruction d'arbres par un aérosol a été évoquée, mais il semblerait qu'il s'agisse en fait d'un déboisement réalisé avant l'avalanche de 1984 dans la perspective de nouvelles constructions (selon témoignage). Cela réduirait l'emprise supposée de la zone ayant connu des dommages conséquents. Il n'en reste pas moins que ce site présente un certain potentiel d'avalanche avec aérosol. Par ailleurs, il existe vraisemblablement une zone de départ supérieure. Enfin, l'avalanche de la Téta pourrait contribuer à celle de Corne à Bouc.

Ce site nécessite donc un complément d'expertise complémentaire.

49

- **Lioutraz**

Le site de la Lioutraz a été observé depuis le versant opposé, et la zone d'arrêt de l'avalanche a été parcourue.



Couloir de la Lioutraz, vu depuis le versant opposé.

Commentaires / avis

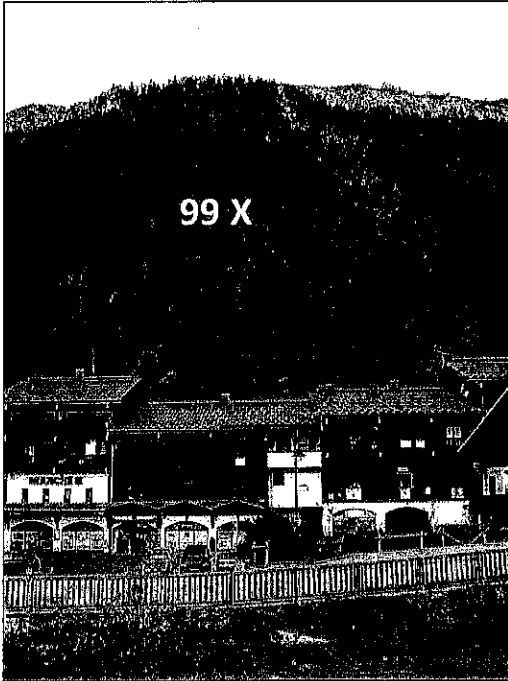
On note qu'une interférence semble possible avec l'avalanche du Creux de la Vuarde et que l'écoulement, non canalisé, pourrait s'élargir. La limite des zones d'aléas demande donc à être précisées.

Ce site nécessite donc un complément d'expertise approfondie.

51

- **Combe Bocheray**

Le couloir a été observé depuis Argentière.

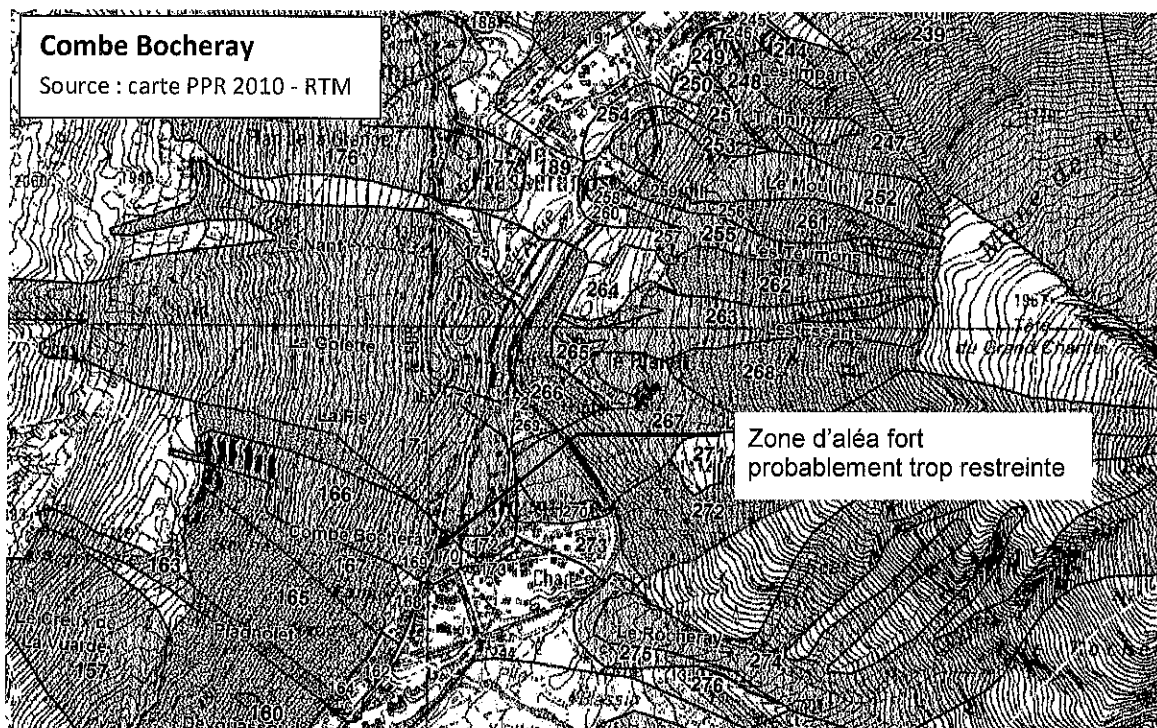


La combe Bocheray (reboisée) vue depuis le cimetière d'Argentière.

Commentaires / avis

Ce site qui arrive sur Argentière est difficile à discerner en raison du fort couvert forestier. Il a cependant déjà été le théâtre d'une avalanche touchant le village en 1923. La reconnaissance du pied de la pente amène une forte interrogation sur les limites des zones d'aléa fort et d'aléa moyen (ces zones pourraient demander à être agrandies).

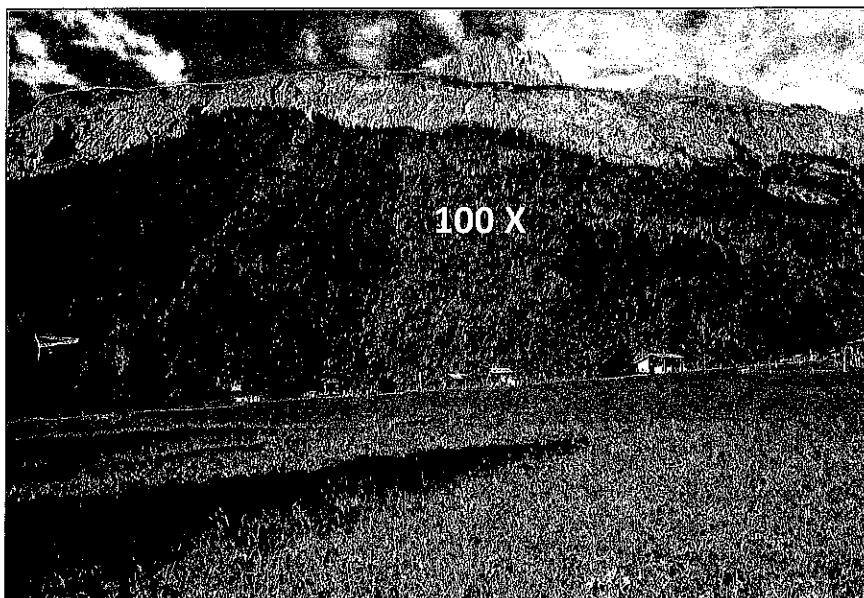
La définition des zones d'aléa demande une expertise approfondie.



Il existe une forte interrogation sur les limites des zones d'aléa fort et d'aléa moyen : un complément d'expertise approfondie est nécessaire.

- **FIS Raraz**

Le site a été observé depuis le Planet et depuis l'Est d'Argentière. Par ailleurs, ce site a été étudié par 2 des 4 experts en 2004.

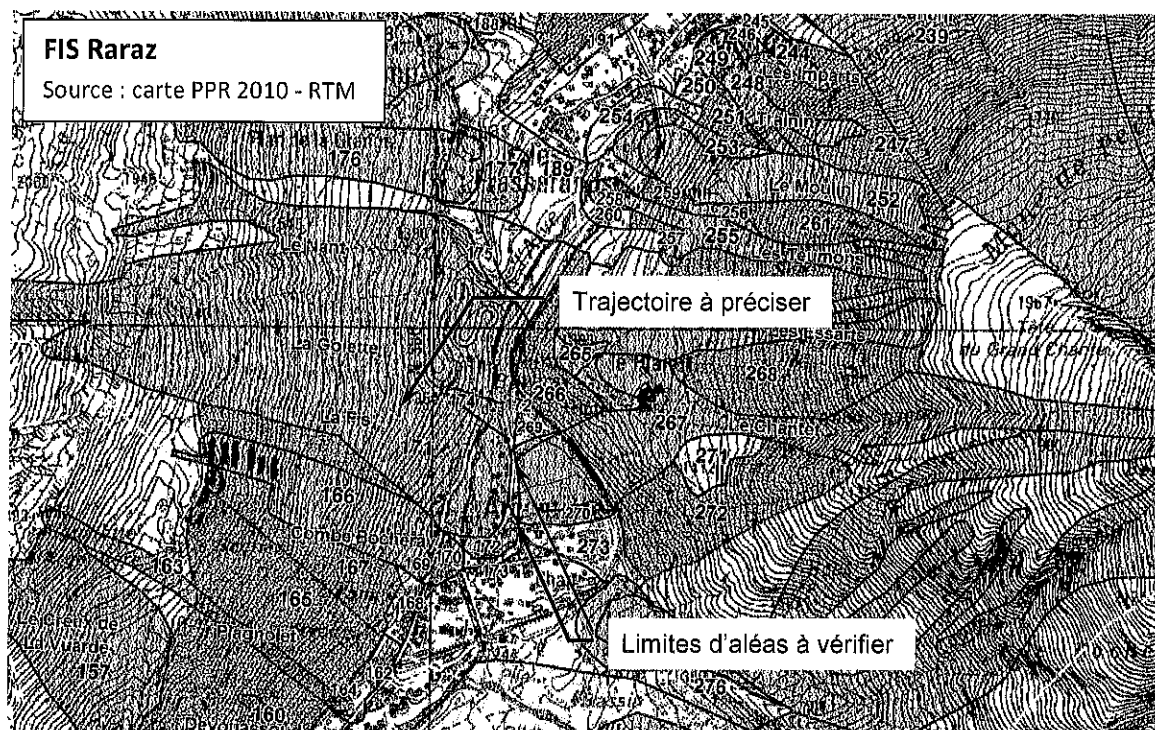


Site de l'avalanche de la FIS Raraz, vue depuis la galerie de la voie ferrée, à l'Est d'Argentière.

Commentaires / avis

La FIS est l'avalanche qui menace la sortie Nord d'Argentière. La trajectoire de l'avalanche est mal définie (écoulement non canalisé) et s'incurve dans sa partie terminale. Cette avalanche est donc complexe et les interactions avec les couloirs voisins sont peu connues.

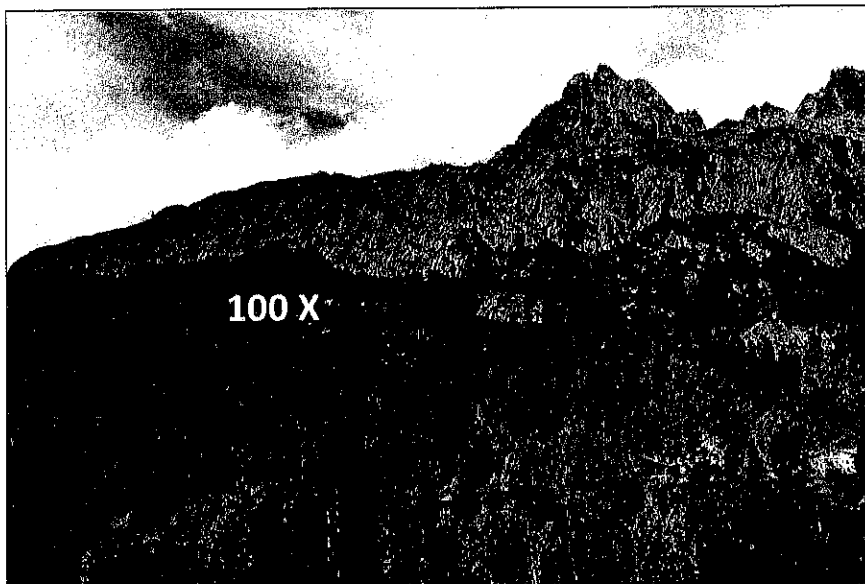
Le site demande donc une expertise complémentaire.



La trajectoire courbe de l'avalanche et la faible extension de la zone d'aléa moyen suggèrent d'effectuer un complément d'expertise approfondie.

- **FIS Golette**

Le site a été observé depuis le Planet et depuis le pont Boveray (zone d'arrêt). Par ailleurs, ce site a été étudié par 2 des 4 experts en 2004.



Site de l'avalanche de la FIS Golette, vue depuis le Planet.

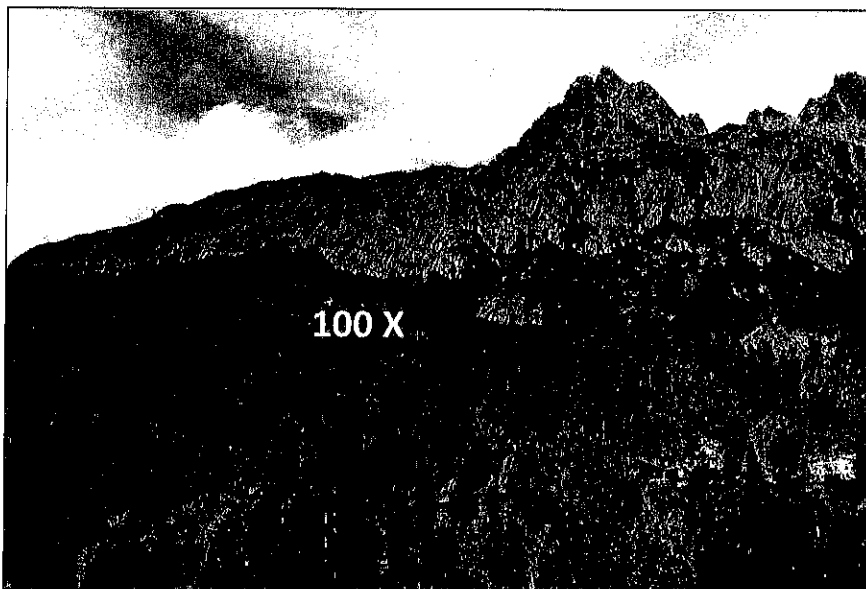
Commentaires / avis

La reconnaissance de terrain et la consultation des documents disponibles (rapports techniques, photographies anciennes, etc.) ne révèlent pas d'éléments susceptibles de justifier une modification des limites d'aléa du PPR.

Ce site n'appelle donc pas d'expertise complémentaire.

- **FIS Nant**

Le site a été observé depuis le Planet. Par ailleurs, ce site a été étudié par 2 des 4 experts en 2004.



Site de l'avalanche du Nant, vue depuis le Planet.

Commentaires / avis

Comme pour le couloir voisin de la FIS Golette, on ne relève pas d'éléments suggérant une modification des limites d'aléa du PPR.

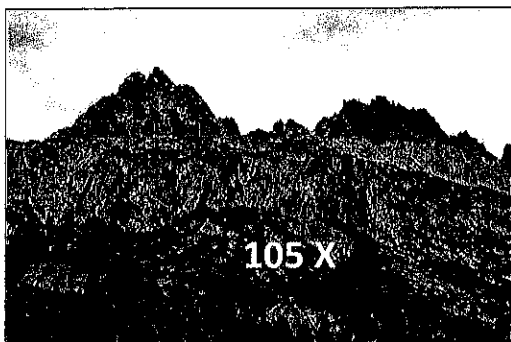
Ce site n'appelle donc pas d'expertise complémentaire.

A noter

Sur la carte réglementaire, la limite du zonage est partiellement masquée par une zone de forêt. Il conviendrait de corriger ce petit défaut de représentation.

- **Remuaz (Tré-le-Champ)**

Le site a été observé depuis le Planet ; la zone d'arrêt (secteur de Tré-le-Champ) a été parcourue. Par ailleurs, ce site a été étudié par 2 des 4 experts en 2004.



Site de l'avalanche de la Remuaz, vue depuis le Planet.

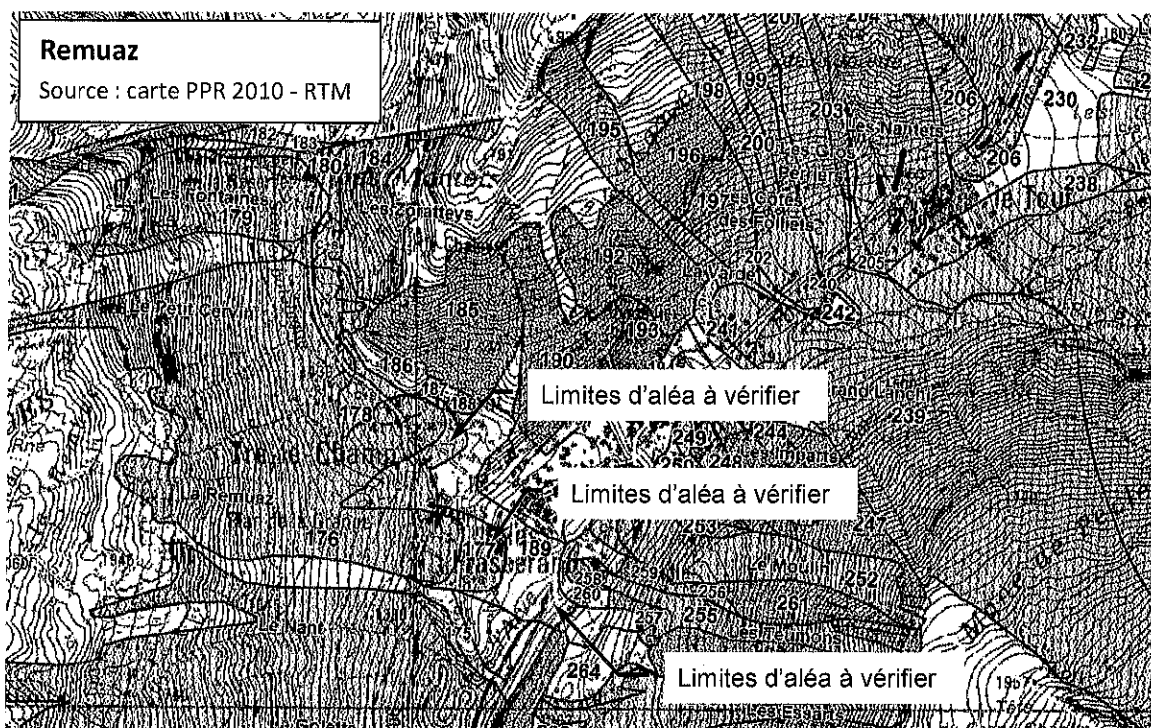


Partie de la zone d'arrêt Sud de l'avalanche de la Remuaz

Commentaires / avis

L'avalanche de la Remuaz se divise en deux branches distinctes. La reconnaissance de terrain révèle une zone d'arrêt comportant de nombreux mouvements de terrain pouvant influencer notablement l'écoulement d'avalanches de neige dense. Cette topographie encourage à affiner les limites des aléas. Il serait peut-être pertinent de réduire la zone d'aléa fort en rive gauche de la branche Sud de l'avalanche ; il serait également utile de tenter d'affiner la limite de l'aléa fort en rive droite de cette même branche. Enfin on note que la fréquence des avalanches est assez élevée.

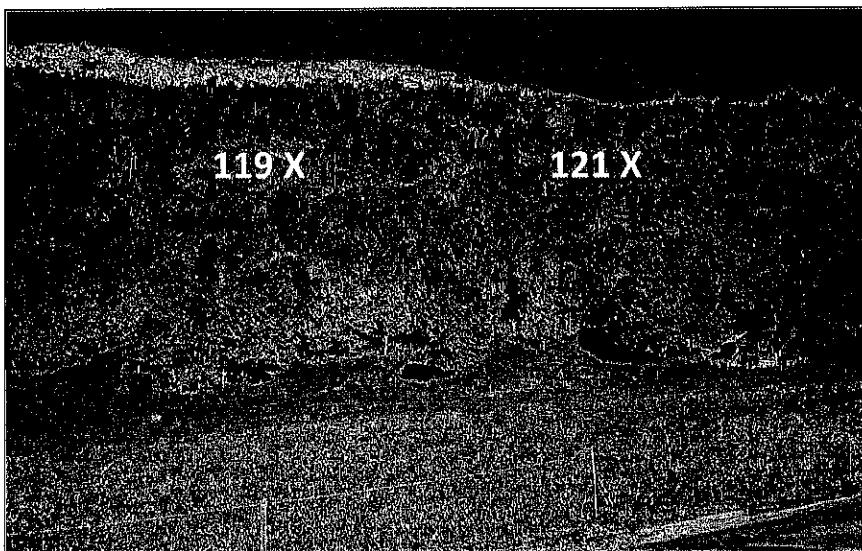
Ce site mérite donc une expertise approfondie.



La topographie mouvementée de la zone d'arrêt demande une analyse fine pour fixer les limites des aléas : le site demande un complément d'expertise approfondie.

- **Côtes des Folliets et Gros Perriers**

Le site a été observé depuis la route du Tour et depuis le versant opposé.



Commentaires / avis

Les zones de départ de ces deux sites ne sont pas clairement délimitées.

Ces deux sites sont indépendants, mais ils sont présentés ici conjointement car le même doute concerne l'un et l'autre. Ce doute porte sur l'aléa fort concernant les bâtiments situés au Sud-Est de la route (chalets n°462, 400, 390, etc.). Compte tenu du long replat qui se trouve entre le pied des pentes et ces habitations, il est difficile d'apprécier la menace que constitue pour ces chalets une avalanche centennale. Seules des modélisations permettraient de préciser cette menace avec quantification des pressions.

Aussi, ces deux sites demandent un complément d'expertise approfondie.